



PRÉFECTURE DE KIBUNGU

Kibungu, le 10 Septembre 1962

N° 786 /FIN/HJB

Réf. n° :
Annexe :
Objet :



A Monsieur le Gestionnaire des crédits

à

KIGALI,

Monsieur le Gestionnaire,

Me référant à votre télégramme n°1989IQ, j'ai l'honneur de confirmer par lettre que le montant global de recettes judiciaire au 31 août 63, s'élève à 582.423.

L. & Comptable de Préfecture,

HABIMBA Jean. B.